



HAL
open science

Des ressources et des appropriations. Retour, après la révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie)

Vincent Battesti

► **To cite this version:**

Vincent Battesti. Des ressources et des appropriations. Retour, après la révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie). 2013. hal-00832566v1

HAL Id: hal-00832566

<https://hal.science/hal-00832566v1>

Preprint submitted on 11 Jun 2013 (v1), last revised 2 Mar 2014 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des appropriations et des ressources : retour et mise-à-jour 2011 sur les oasis du Jérid (Tunisie)

Vincent Battesti

CNRS — UMR 7206 Éco-anthropologie et ethnobiologie

Muséum national d'histoire naturelle, Paris

New York University, NYC

Au Jérid (région d'oasis du sud-ouest tunisien), les dynamiques autour de l'appropriation des ressources varient selon les ressources considérées : certaines, comme les gènes, lui ont quelque peu échappé, mais les ressources naturelles comme l'eau et la terre, l'État technocratique s'en est approprié la gestion. L'agriculture de la région est toute contenue dans les palmeraies d'oasis, des écosystèmes singuliers. Un retour au cours de l'été post-révolutionnaire de 2011 sur ce terrain a permis de souligner les dynamiques les plus récentes, mais également de repenser la notion d'appropriation. Si celle de « ressource » avait déjà été discutée avec l'introduction des « ressources socioécologiques », cet article est l'occasion de démontrer qu'il ne s'agit pas toujours de s'approprier des choses matérielles, mais également d'approprier à un usage, de s'approprier des usages et des modes de relation au monde et de telles compétences sont peut-être mieux distribuées parmi les agriculteurs locaux que parmi les administrateurs de l'agriculture, détenteurs officiels du savoir agronomique et de la force légitime, respectivement dominés et dominants du jeu politique officiel.

Mots-clefs : Tunisie, Jérid, oasis, palmeraie, jardin, appropriation, ressources

Appropriation and resources: return and up-to-date 2011 on the oases of Jerid (Tunisia)

In the Jerid (oasis region of south-western Tunisia), the dynamics around the resources appropriation vary according to the type of resources considered: some are somewhat beyond its control, for example genes, but the technocratic state has appropriated natural resources such as water and land, through their management. Agriculture in the region is all contained in the oasian palm groves, unique ecosystems. Back in the post-revolutionary summer of 2011 on this fieldwork, it was possible to highlight the most recent dynamics, but also to rethink the concept of appropriation. If the "resource" had already been discussed with the introduction of "socioecological resources", there was also an opportunity to demonstrate that local interplays are not only about to appropriate material things, but also to appropriate to certain use, to appropriate uses and ways of dealing with the world, and as such the competence may be more easily found in the dominated, the local farmer, than the dominant, holder of the legitimate agronomic knowledge and force.

Keywords: Tunisia, Jerid, oasis, palm grove, garden, appropriation, resource

Les ressources ont une histoire : celle que leur « écrivent » les groupes sociaux qui décident de définir « ces choses-là » comme des ressources. Sur un territoire limité, le Jérid, région oasisienne dans le sud-ouest tunisien, conditionnée en partie par les exigences environnementales plutôt défavorables aux établissements humains, la définition de ces ressources et de leurs appropriations sont au cœur des enjeux qui gouvernent l'histoire régionale et son présent. Pour autant, nous verrons que ces appropriations varient selon le type de ressources, le groupe social, mais également selon les manières d'appropriations considérées. Afin d'explorer ces manières, une simplification du jeu social est ici proposé pour n'évoquer que le jeu entre deux « acteurs », la société locale et la collectivité coloniale ou nationale¹. Cet article met l'accent sur trois types de ressources naturelles² qui comptent parmi les facteurs limitants et décisifs de la

¹ C'est une commodité de langage : ni la société locale ni l'État ne pensent, n'agissent, mais leurs membres ou représentants.

² En laissant de côté la ressource humaine (pour raison de cohérence avec ce numéro), ici pourtant plus vitale qu'ailleurs au maintien de l'agroécosystème.

vie oasienne : l'eau, la terre, le matériel végétal. Le bilan, nous le verrons, est contrasté : l'annexion du local par l'État est une réalité finalement assez classique, surtout dans un contexte politique fortement jacobin, mais elle ne s'impose pas à toutes les ressources et pas toujours de façon exemplaire. Hormis peut-être pour l'eau, pointée très tôt comme le levier à tenir pour contrôler ces oasis [Battesti 2012]. En élargissant l'acception de « ressource », par la mobilisation de la notion de « ressources socioécologiques », nous aurons à bousculer quelque peu notre acception de l'appropriation, qui ne sera plus alors toujours l'œuvre des acteurs dominants du jeu local. Après avoir brièvement introduit la notion de ressources socioécologiques et présenté oasis et palmeraies du Jérid, nous nous intéresserons à l'eau, à la terre et aux gènes pour éclairer différentes manières d'appropriation de ressources.



Figure 1 : Dans la vieille palmeraie de Tozeur, cultivars de dattier, bananiers, grenadier, figuier, citrus, abricotier et corète potagère (6 août 2011). Photogr. de l'auteur

La notion de ressources socioécologiques

Il n'est point de ressources en soi : toute chose matérielle ou immatérielle peut être ressource dès qu'elle est interprétée par une collectivité comme un moyen dont elle dispose ou peut disposer. Il va donc de soi que qualifier quelque chose de « ressource » est une opération intrinsèquement liée à une situation sociale et à des acteurs sociaux. Les ressources peuvent être de façon assez classique ces « éléments du milieu naturel [qui] ne deviennent signifiants qu'à partir du moment où ils font partie intégrante du système culturel » [Blanc-Pamard 1991 : 478-480]. Ce qui fait ressource pour certains groupes sociaux ou certaines personnes ne le fait pas pour d'autres : nos rapports à l'environnement varient. S'approprier une ressource, en un sens, pourrait être redondant : l'acception la plus classique de l'appropriation est l'action de « s'approprier » une chose, d'en faire sa propriété, certes, mais c'est aussi « approprier », l'action de rendre propre à un usage (or est ressource ce qui est déjà approprié à un usage). Nous verrons plus loin comment mieux décliner cette notion d'appropriation et en quoi la théorie peut s'en trouver modifiée.

La notion de « ressources socioécologiques » [Battesti 2004, 2005] a permis d'expliquer comment divers rapports pratiques et cognitifs à l'environnement opéraient simultanément. Un acteur use non seulement de différentes ressources proprement physiques du milieu, mais également de différents registres sociaux, moraux, de savoir etc. qui permettent cet usage, des manières de traiter le monde qui orientent ses pratiques [Battesti 2005 : 375]. Les « ressources socioécologiques » sont la conjugaison de ces deux types de ressources : les unes et les autres sont corrélées et déployées simultanément. Sur le terrain, l'examen des seules ressources naturelles ne suffit pas à expliquer l'évolution des environnements. L'examen des différents « registres » d'idées et de pratiques, mis à contribution par les acteurs pour user ou non des ressources de leur environnement, est nécessaire. Ces registres de ressources socioécologiques possèdent

leurs espaces et leurs temps d'expression préférentiels (ce qui leur permet de coexister). Tous les acteurs sociaux mobilisent ces ressources socioécologiques en fonction de leur compétences et des situations dans lesquelles ils sont engagés : un acteur use souvent de préférence d'un type de ces ressources, mais peut en changer [voir Battesti 2004, 2005]. J'y reviendrai en conclusion pour nuancer la notion d'appropriation.

Un retour au Jérid : les oasis

Les oasis sont des écosystèmes singuliers d'abord parce qu'anthropiques et artificiels, et parce que situés en environnement à fortes contraintes pour les groupes humains. Le Jérid est une région naturelle du sud-ouest de la Tunisie, aux confins algériens, l'isthme qui sépare le chott el-Gharsa du chott el-Jerid. Sa superficie officielle est de 4 719 km², mais l'essentiel de son *œkoumène* se résume aux 8 700 ha de palmeraies, répartis pour moitié en palmeraies anciennes (Degache, Tozeur, Nefta et el-Hamma, aux fondations antiques) et pour moitié en palmeraies modernes (dont les premières furent l'œuvre des colons français au XX^e s.). Ce texte s'appuie sur une mission réalisée au cours de l'été 2011 dans ces oasis. Il s'agissait en fait d'un retour, pour les avoir étudiées au milieu des années 1990 [Battesti 2005]. Cette mise-à-jour sur l'agriculture oasienne s'est avérée utile, parce que la situation a évolué en quinze ans et que les temps révolutionnaires sont un moment privilégié d'observation des structures : leurs résistances ou vacillements au choc sont instructifs³.

Les oasis sont l'association d'une agglomération humaine et de terres irriguées et cultivées (souvent une palmeraie) en milieu aride. Une palmeraie d'oasis est un puzzle de jardins privés imbriqués, espaces irrigués et fortement anthropisés qui supportent une agriculture classiquement intensive et en polyculture. L'oasis est autant intégrée à son environnement désertique (association avec les économies pastorales environnantes) qu'elle s'en émancipe par une structure écosystémique singulière. Y est menée une agriculture intégrée, avec la superposition (typiquement) de trois strates : la plus haute composée de palmiers dattiers, une intermédiaire consacrée aux arbres fruitiers (oranger, bananier, grenadier, abricotier, etc.) et à l'ombre, la strate des plantes basses (maraichage, fourrage, céréales). Une autre constante de la structure oasienne est le travail en planches de culture, une organisation de l'espace appropriée à l'irrigation par inondation.

L'eau : la ressource confisquée, déplacée et retournée neutralisée

Au Jérid, terre d'oasis, il est légitime de penser à l'eau comme première ressource mobilisée pour conduire ces agroécosystèmes. Son contrôle technique et social est indispensable. J'ai pu montrer ailleurs [Battesti 2012] la lente mais persévérante appropriation de cette ressource par l'administration coloniale, puis par l'État indépendant aux dépens d'une gestion locale. Cela participe d'un encadrement serré de l'agriculture locale, toujours actuel, par l'administration agricole (aujourd'hui le CRDA⁴) et l'organisation professionnelle de la filière dattes (GiFruit⁵), des structures animées d'un volontarisme très ingénierial. De fait, le contrôle de l'exploitation de la ressource et aussi de sa distribution — stratégique dans l'allocation entre secteurs (zones touristiques, par exemple) — ont échappé à la société locale. Aujourd'hui, l'État s'en désengage partiellement.

L'histoire du Jérid se confond avec une lutte continue pour le contrôle de l'eau, mais l'épisode de la colonisation apporta des innovations sans précédent et des conceptions du rapport à l'environnement radicalement renouvelées. Pour résumer l'appropriation étatique de la ressource en eau, disons qu'avant la colonisation française de la Tunisie, l'eau au Jérid en un sens était « gratuite » — c'est ainsi que la mémoire locale s'en souvient —, mais restait à la charge des propriétaires de payer les *aguadiers* (chargés de la circulation de l'eau) et d'envoyer leur *khammes* (métayer) accomplir les travaux d'entretien. Ces travaux collectifs des communautés locales étaient essentiels au maintien de la capacité productive des palmeraies,

³ Cette mission s'est déroulée six mois après la révolution tunisienne de 2010-2011. L'enquête fut plus aisée auprès de l'administration qu'elle ne l'était auparavant (l'anonymat fut néanmoins requis).

⁴ Commissariat régional au développement agricole, ici du gouvernorat de Tozeur (le Jérid).

⁵ GiFruit, Groupement interprofessionnel des fruits, issu de la fusion récente des groupements interprofessionnels des dattes (GID), des agrumes et des fruits (GIAF) et de la vigne (GIVI). Le GiFruit, personne morale d'intérêt économique public, est une émanation de l'administration publique visant à réguler la production fruitière.

à la survie des oasis : maintien des sources (curages) et des réseaux d'adduction vers et depuis les jardins (nettoyage). Les nouveaux maîtres du pays en 1881, fonctionnaires coloniaux et colons, mus par un positivisme assumé et la bonne conscience que l'avenir est aux cultures de rente, ont imposé une rupture : la suppression du droit à la propriété privée de l'eau et sa nationalisation. Le décret du 24 septembre 1885 impose une domanialisation des eaux : la décision abrupte est tempérée par son deuxième article qui reconnaît et maintient « tels qu'ils existent les droits privés de propriété, d'usufruit ou d'usage » antérieurs au décret. Mais la modération est relative, parce que transitoire : l'État colonial crée une ressource nouvelle, une eau moderne issue de forages qui assécheront les sources et ce faisant les droits sur ces sources. Les palmeraies anciennes vont ainsi petit à petit devoir être alimentées par des forages modernes pour pallier les carences créées par ces mêmes forages : aussi, la part d'eau « privée » et ses droits afférents dans le volume total d'eau d'irrigation ira diminuant jusqu'à s'éteindre, laissant place à une eau « de l'État » qu'il faut payer et surtout que l'on ne contrôle plus localement. Le droit d'eau a perduré dans les oasis jusqu'en 1975, date de la promulgation du (nouveau) Code des eaux (loi n° 75-16 du 31 mars 1975) qui le convertit en droit d'usage d'un volume proportionnel à la surface de propriété.

Quelle était la nécessité de ces forages ? D'abord de créer de nouveaux périmètres irrigués. Parce que d'une part, le modèle des palmeraies existantes ne satisfaisait pas l'idée des nouveaux administrateurs d'une bonne agriculture productive (la monoculture de rente moderne) et correspondait à une forme d'immobilisme qu'ils entendent dépasser. Parce que d'autre part, ces terroirs oasiens leur semblaient enracinés de façon inexpugnable dans des négociations locales qui leur échappaient largement. Pierre Bardin, contrôleur civil de Gafsa, au nord du Jérid, semble faire cette réflexion rétrospective :

« La société oasienne est soumise à cette loi inexorable qui lui commande de réviser, de génération en génération, la jouissance de biens qui ne peuvent s'accroître, entre des groupes dont les exigences vitales varient sans cesse. Cette loi explique la complexité de la coutume immobilière, l'extrême enchevêtrement du droit à la terre et du droit à l'eau, et les conflits incessants qui en résultent. » [Bardin 1944 : 14]

Les palmeraies coloniales ont rompu avec les anciennes : elles se sont développées, physiquement, à côté, *ex nihilo*. Il s'inventait ce faisant au Jérid, une toute autre conception de l'agriculture oasienne : des espaces irrigués consacrés uniquement à la production agricole — *exit* les sociabilités masculines locales, les jardins comme terres héritées, chargées d'histoires et lieux de vie [Battesti 2005] —, sur un seul étage, celui du dattier, lui-même réduit au seul génotype de la *deglet nîr* (sur les quelques 260 cultivars collectionnés dans les palmeraies anciennes). La productivité fut la mesure du succès de ces entreprises agricoles et le salariat l'organisation sociale du travail. Quant à l'origine de leurs ressources en eau, elle fut en quelque sorte dérogoatoire au droit local, car la puissance coloniale permettait d'inventer de « nouvelles » sources d'eau (qui puisaient malheureusement dans les mêmes réserves que les anciennes).

« Tous les ans la culture gagne sur le désert, grâce à cet instrument de civilisation par excellence, la sonde artésienne. » [Brunhes 1902 : 268]

L'État tunisien, indépendant, poursuit dans la même veine et amplifia le mouvement quand furent « découvertes » l'étendue des nappes profondes sahariennes. Postulant sur les inextinguibles ressources du SASS — le système aquifère du Sahara septentrional [voir Mamou 2010] —, l'État a poursuivi la création de vastes palmeraies, champs modernes de *Phoenix dactylifera* L., var. *deglet nîr* et a de la sorte doublé les surfaces irriguées du Jérid en particulier au cours du dernier quart du XX^e s. Les nouveaux forages les irriguant asséchèrent définitivement les sources artésiennes anciennes des palmeraies millénaires dans les années 1980, palmeraies devenues tributaires pour leur survie de ces forages étatiques. En apparence, la ressource n'a été l'objet que d'un couteux jeu de déplacement : elle coulait de sources gérées localement ; surexploitée, elle est pompée maintenant à partir de forages profonds dont la maîtrise technique dépend des ingénieurs de l'État. La totale dépossession hydrique des sociétés oasiennes locales tient d'un tour de passe-passe, l'eau des forages est maintenant payante, distribuée et allouée par l'État, et elle est désormais une ressource qui s'épuise (voir Figure 2).

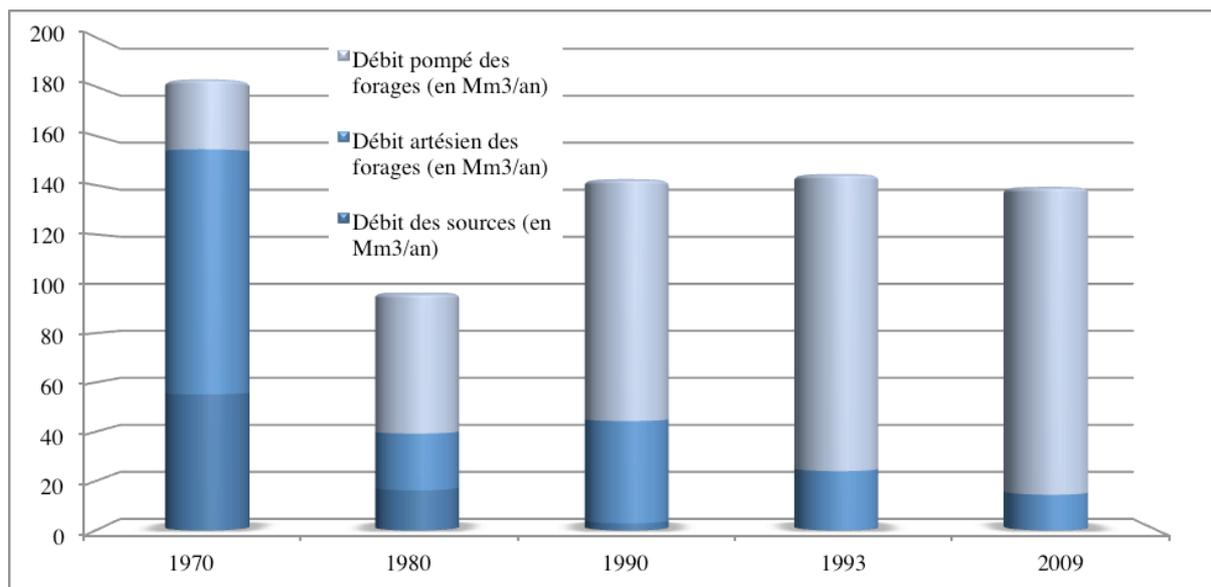


Figure 2 : Évolution des débits d'eau de la région du Jérid et de leurs origines

La ressource a donc été confisquée, déplacée et *in fine* en partie rendue à la société locale, mais comme cette part n'est pas la meilleure, une coercition a dû s'exercer pour qu'elle l'accepte : les ingénieurs se réservent la gestion de la ressource souterraine, c'est la question du coût du changement de ressource qu'on va remettre à la société locale. Juste avant la présidence de Ben Ali, déjà dans un esprit libéral, l'État a créé des AIC (association d'intérêt collectif, loi n° 87-35 du 6 juillet 1987), plus tard changées en GIC (groupement d'intérêt collectif, loi n° 99-44 du 10 mai 1999), qui ont cédé aux GDA (groupement de développement agricole, loi n° 2004-24 du 15 mars 2004) : ce sont des associations obligatoires d'irrigants imposées à la paysannerie locale — issues d'une douteuse « démarche participative » [La Banque mondiale 2009] — à qui les charges d'exploitation de l'eau sont transférées petit à petit (au nom d'une « autonomie ») : coût en électricité des pompes, entretiens et réparations des forages, pièces et main-d'œuvre. Les premières manifestations d'hostilité à une eau qui devenait payante (et insuffisante) sous forme de « grèves de l'eau » dans les années 1990 — ne plus payer sa facture d'eau au CRDA [Battesti 2005 : 283] — deviennent ainsi inopérantes. La ressource est retournée neutralisée... et n'est plus qu'une charge.

Dans sa logique ingénieriale, l'un de mes interlocuteurs au CRDA trouve cela juste : cela revient à consacrer 15 % des recettes de l'exploitation à l'irrigation, mais le calcul ne vaut que pour les exploitations à productivité élevée, or la production agricole destinée au marché n'est qu'un des objets d'un jardin des palmeraies anciennes.

Restent la gestion et l'état de cette ressource. Que l'exploitation des nappes non renouvelables du continental intercalaire et du complexe terminal tient d'une véritable exploitation minière n'est pas un mystère, mais que deviendra la région oasisienne une fois les aquifères profonds épuisés ? Les rapports d'experts sont légion et l'horizon prévisionnel à 2030 ou 2040 : « après, c'est le flou » lâche un responsable du CRDA de Tozeur (2011). Comme l'écrit très justement J. Brochier-Puig [2004 : 309], « l'État dispose donc d'une information scientifique relative au long terme compliquée, à la hauteur de la complexité des systèmes aquifères. Les limites de la ressource n'en sont que plus opacifiées et perçues comme "adaptables" aux exigences économiques et sociales. » Plus c'est flou, plus c'est négociable.

Jusqu'aujourd'hui, la tradition nationale n'a guère favorisé la démocratie locale ou la participation des citoyens aux choix de leur avenir. Il n'est pas assuré que la révolution change cela et que la chute de la dictature entraîne celle de la technocratie : leur pouvoir presque sans partage, les ingénieurs sont peu disposés à s'en dessaisir même partiellement au profit des agriculteurs. Ceux-là, jugent-ils, sont « non seulement ignorants, mais fainéants, ils ne veulent pas travailler » (ingénieurs et ingénieures des services agricoles au Jérid, août 2011). Les mondes des ingénieurs et des agriculteurs communiquent peu. Pour autant, les deux parties partagent une même foi confiante en l'avenir — on saura dépasser la crise actuelle des ressources en eau — mais pour des raisons toutes différentes. Ce consensus repose sur deux

malentendus : les ingénieurs de l'État méconnaissent le système agronomique local et ses attendus, et la paysannerie locale les mécanismes hydrologiques à l'œuvre.

Pour les ingénieurs de l'État, l'eau des nappes profondes (des centaines de mètres sous nos pieds) est une ressource maîtrisée : parce qu'elle est mesurée et que les relevés scrupuleux de son exploitation et de l'évolution de sa disponibilité ont alimenté des « bases de données ». La ressource est maîtrisée, elle est là, dans les tableaux Excel, et finalement les craintes pour l'avenir sont faibles : le progrès et les solutions techniques (dessaler l'eau de mer ou faire venir l'eau pluviale du nord du pays sont des solutions envisageables par mes interlocuteurs ingénieurs) viendront à temps pallier l'épuisement des nappes. Certes, les ingénieurs reconnaissent avoir trop tiré sur la corde, mais ils en imputent la responsabilité aux moyens techniques (informatique, modélisations), alors imparfaits. Toutefois, la confiance en l'outil technique demeure importante, la science est salvatrice : « On y arrivera ! » Les discours technicistes des agronomes mobilisent facilement des échelles articulant le local au régional, voire à l'international. Et sans jamais évoquer la destination de cette eau d'irrigation : la planche de jardin que l'agriculteur ouvre d'un coup de sape pour laisser inonder ses cultures son jour de *nîba* (tour d'eau), pieds nus dans le flot.

Quant au futur de la ressource pour les agriculteurs, il ne semble pas non plus menacé, pour des raisons différentes. Pour les synthétiser, le problème est l'eau qu'on peut tirer du sol et non pas la ressource et sa gestion durable. Pour les agriculteurs, la géographie de l'eau est toute différente des cartes géologiques. En surface, elle fut d'abord longtemps une géographie du parcours issue d'une complexe organisation locale que la tradition à Tozeur fait remonter à Ibn Chabbat (lettré et mathématicien du XIII^e s.). Le volume d'eau de l'oued principal est subdivisé en ruisseaux menant aux différents quartiers de la palmeraie (*jâr*), puis subdivisé en temps de tour d'eau entre parcelles allocataires. L'eau passe de voisin à voisin, sans être vraiment négociée, mais objet d'un transfert. Dans les palmeraies anciennes, la plupart des séguias (canaux d'adduction d'eau) ont été enterrées ces dernières années comme dans les palmeraies modernes. On se plaint que l'eau n'est pas suffisante, mais l'eau arrive. Si les sources de Tozeur se sont tarées, on ne met pas en cause la baisse du niveau piézométrique induit pas les forages, mais souvent une inondation des années 1980 (les pluies sont toujours mal perçues dans les oasis) qui aurait obturé de sable les sources : impossible de les faire repartir, même après curage. L'avenir ? il suscite une réaction fataliste caricaturale : c'est entre les mains de Dieu, d'un dieu réparateur s'il le veut bien, à qui l'on doit, dans la tradition locale, que l'eau sous terre monte et descend comme la mer et ses marées, qu'elle coule en rivières, des flux qui viendraient de l'ouest, comme beaucoup de saints⁶ enterrés au Jérid (de Seguía el-Hamra, au Sahara occidental). Dans la région voisine, le constat est proche : « les sources tarées n'inquiètent pas les Nefzaoui : elles participent plutôt à renforcer l'idée de cycles et donc à minimiser la gravité de la situation hydraulique régionale, en plus de l'image surnaturelle de la ressource qu'elles véhiculent. » [Brochier-Puig 2004 : 312]

Au-delà de cet optimisme mesuré, ingénieurs et agriculteurs se ne se rencontrent guère, finalement, sinon, dans un accord partagé récemment au sujet de la nappe phréatique superficielle. Les autorités ont longtemps renâclé à accepter les puits sauvages de quelques mètres ou dizaines de mètres (cette nappe d'eau se recharge par drainage et peut être trop saline pour les cultures). Ils permettent de réguler au niveau d'un jardin les défaillances du réseau communautaire de la palmeraie (toujours dangereuses en période chaude), ou bien ils autorisent des stratégies de diversification (maraîchage surtout). Aujourd'hui, compte tenu de l'insatisfaisante quantité d'eau profonde exploitable, ces puits privés sont même « encouragés » (subventionnés) par l'État *via* les services de l'agriculture⁷. Nécessité fait loi.

En résumé, la prime ressource de la région oasienne du Jérid a été l'objet par l'État d'une appropriation, au sens premier du terme, confiscatoire, en déplaçant (coûteusement) son origine. Une partie est cependant maintenant restituée à la société locale : son coût et sa gestion quotidienne et non son contrôle, ce qui neutralise la ressource comme levier possible sur l'administration. Si est ressource toute chose matérielle

⁶ Des saints eux-mêmes souvent conçus comme les fondateurs des oasis en ayant fait jaillir les sources.

⁷ D'après les données de la direction générale des ressources en eaux, au CRDA (août 2011), le cinquième du débit d'irrigation est assuré par près de 2 000 puits dans la nappe phréatique (32,6 contre 143 Mm³/an des 200 forages des nappes profondes), quand en 2007 on écrivait encore que « les forages profonds [permettent] l'irrigation de 95,8 % des superficies irrigables » [République tunisienne *et al.* 2007 : 11]. Les deux sources cumulées n'assurent qu'un débit fictif continu (dfc) de 5 569 l/s, soit en considérant les 8 700 ha irrigués de la région, un dfc/ha de 0,7 : c'est le minimum qu'on puisse souhaiter pour une palmeraie (1 l/s/ha est dit confortable).

ou immatérielle interprétée par une collectivité comme un moyen dont elle dispose ou peut disposer, une eau rendue amputée de son contrôle est-elle encore une ressource ?

Le foncier : la ressource inventée, multipliée et à valeur modifiée

Archétypes d'une nature anthropisée, d'écosystèmes artificiels, les oasis doivent leur existence certes à une eau essentielle, mais d'abord au travail humain, à son organisation sociale, aux savoir-faire et pratiques qui ont créé ce sol fertile. La possibilité de déplacer la ressource en eau par le forage a permis aux groupes sociaux qui détiennent ce pouvoir d'inventer des ressources foncières presque à volonté.

La question foncière consistait jusqu'à l'époque coloniale en une gestion complexe d'un terroir fini, découpé en une multitude de jardins comme autant de pièces d'un puzzle. Hors de ce terroir oasien proprement dit, les terres collectives des groupes bédouins dominant, dans une toute autre économie agricole, sociale et politique [voir Puig 2003]. Au sein de la palmeraie, la situation foncière reflétait l'accumulation d'importantes fortunes locales entre les mains de la minorité des notables, la *šorfa*. Ce pouvoir local ne pouvait se permettre de conflit ouvert avec l'autorité centrale : la paix était nécessaire aux affaires, à l'écoulement des produits de l'oasis hors de la région. L'autorité coloniale va commencer par intervenir sur cette ressource foncière en usant de son pouvoir discrétionnaire pour faire et surtout défaire les fortunes locales en confisquant et dispersant les meilleures exploitations. Une partie est ainsi cédée à des représentants de la *zawiyya* Tijania (d'Algérie, à l'époque département français). « En effet, dans cette ambiance d'insécurité, d'abus, de pillages, et de paupérisation, seuls des Algériens, protégés français, donc à l'abri des confiscations beylicales, pouvaient acheter des palmeraies en toute sécurité. » [Attia 1983 : 368-369] C'est donc avec l'irruption de puissants propriétaires étrangers, algériens et français, que l'administration brise la gestion traditionnelle de l'oasis. Cependant, l'injustice sociale dans la répartition des terres demeure et du XIX^e jusqu'au XXI^e s. la propriété foncière cultivée continuera de singulièrement se concentrer⁸. L'objectif foncier réel de l'administration coloniale est l'invention *ex nihilo* de terres irriguées pour une agriculture de rente en utilisant l'outil de vivification par excellence, le forage (artésien, au début tout au moins), qui permet de se dédouaner complètement des imbroglios locaux des terroirs anciens : on fore et on crée sa propre palmeraie. Contrairement à l'usage général du décret du 14 janvier 1901, au Jérid seules les terres à emblaver ont été considérées comme « territoires collectifs de tribus ou de fractions de tribus », à l'exclusion des terres de parcours : un espace est en fait ménagé pour la vivification [ce qui entraîna des revendications bédouines de la fin des années 1990, Puig 2003 : 162-179]. Martel, un colon protégé de l'administration et resté célèbre, créera dans la décennie 1924-1934 la première grande plantation moderne (120 ha irrigués par captage de source, puis par le premier forage de la région) qu'il appellera « L'Oasis ». Les temps semblent sourire à ces exploitants modernes : leurs rendements semblent bien meilleurs [Sternberg-Sarel 1961 : 133-134]... faudrait-il, cependant, que la notion de rendement soit un terme de comparaison pertinent [Battesti 2005 : 353] et que la politique coloniale n'ait pas justement dévalorisé les produits cultivés dans les palmeraies anciennes (les « variétés [devenues] communes ») en faveur de la *deqlet nûr*, cultivar apprécié et commercialisé sur le marché européen par les sociétés marseillaises d'import-export [Attia 1983 : 8].

Vont donc se développer côte à côte deux types de ressources foncières : les anciennes palmeraies et les nouvelles. Les autorités tenteront d'intervenir sur la forme du foncier et sur la structure des premières avant de les délaïsser en se contentant de figer leur superficie et se concentrer sur les secondes. La palmeraie ancienne « est trop souvent inadaptée à une culture moderne et rationnelle » [Sternberg-Sarel 1961 : 134]. Le diagnostic est partagé par l'administration agricole et la dyade morcellement des terres et indivision demeure le tourment du CRDA. Le morcellement par héritage rend les surfaces de production trop exiguës et les investissements nécessaires impossibles⁹, et l'indivision entraîne souvent un blocage de gestion sans investissement faute d'accord entre héritiers. Des projets de remembrement seront élaborés

⁸ Le nombre d'exploitations agricoles du Jérid est estimé en 2004-2005 à 8 050 unités pour une superficie agricole utile de 8 323 ha contre 7 700 exploitations et 8 040 ha en 1994 : 56,8 % des exploitations disposent de moins de 1 ha et couvrent 20 % des superficies agricoles, quand la part des exploitations de 5 ha et plus représente 1,5 % des exploitations et couvre 17,1 % de la superficie totale. [République tunisienne *et al.* 2007 : 13]

⁹ Ce morcellement peut aussi être une forme « d'attachement que portent les agriculteurs à leurs exploitations », comme le suggèrent Bouammar & Idder [2006] à Ouargla, autrement dit, l'indice d'une valeur accordée à la ressource foncière qui ne se mesure pas uniquement à l'aune d'une économie comptable.

puis abandonnés. Les autorités tenteront de convaincre les propriétaires locaux du bien-fondé d'une réforme des jardins, sur le contenu comme sur la forme. Des primes à l'arrachage des palmiers dits « communs » (tout ceux qui ne sont pas du cultivar *deglet nûr*) et des incitations à simplifier ces jardins n'ont eut aucun résultats tangibles — d'où l'impression tenace d'une irréductible résistance au progrès et à l'entendement de la paysannerie locale. Ces autorités n'auront sans doute jamais bien saisi le statut des jardins de vieille palmeraie. Le jardin est une terre héritée de ses pères, qui produit certes, qu'on juge notamment sur sa production, la quantifiant même, mais sans en référer au rendement, car une part — et pas la moindre — de sa production est sociale, espace de sociabilités et d'expression d'une certaine esthétique [Battesti 2005].



Figure 3 : Vue satellite de la palmeraie moderne d'Ibn Chabbat et ses dattiers *deglet nûr* alignés (2012).

À défaut, les autorités vont geler la superficie des palmeraies anciennes du Jérid, en veillant, avec succès, à ce que point de nouvelles « extensions » au terroir irrigué n'étendent les ayants-droits aux tours d'eau. On estime à 500 ha au total la surface de ces extensions (issues d'initiatives privées locales en mode de faire-valoir direct de déjà propriétaires ou de *khammes* cherchant à le devenir). Ces valorisations foncières des marges sont perçues par l'administration comme une activité anarchique — en un sens, c'est le cas, car l'initiative repose sur l'idée locale, erronée au terme du droit, que le désert appartient à celui qui le vivifie —, anarchie à juguler : il a fallu dans les années 1990 et 2000 exercer une coercition policière par arrachage des plants de dattiers. L'État contrôle la quantité de cette ressource foncière. Les quelques nouvelles extensions nées à la faveur des troubles révolutionnaires en 2011 dans la région, même pour les extensions « pérennisées » avec des *tabiyya* (clôture de palmes), connaîtront le « *trax* [bulldozer] qui réglera ça après les élections » (de l'assemblée constituante du 23 octobre 2011) quand l'autorité pourra de nouveau s'exercer pleinement (un responsable du GiFruit, août 2011). Dans la « jeune » région phœnicicole voisine, le Nefzawa (gouvernorat de Kébili), « c'est une autre paire de manche » (une ingénieure du CRDA, août 2011) : les extensions illicites y sont beaucoup plus faciles (terres collectives et non domaniales d'une part, et nappe du complexe terminal beaucoup plus proche de la surface d'autre part) et ce sont plus de 1 500 ha qui ont vu jour depuis la révolution. En attendant, les ressources foncières sont « statistiquement » contrôlées au Jérid, les rapports annuels des services de l'agriculture en font foi, tant pis si l'intérieur des palmeraies anciennes les désespère encore.

Si cette ressource est contrôlée par l'État au Jérid, ce même État a par ailleurs multiplié les surfaces irriguées avec ses propres palmeraies, aux normes de l'efficacité décrétée par les ingénieurs. Dans le dernier quart du XX^e s., l'administration a doublé la surface totale de la ressource foncière, passant de 4 000 à 8 700 ha dans le Jérid. Mais là aussi, il faut raison garder ; durant la dernière décennie, l'appétit du CRDA s'est limité à 500 ha de nouveaux périmètres, les ressources en eau devenant un facteur limitant.

De nouveaux périmètres sont donc sortis de terre, allotés en parcelles d'1 ou 2 ha selon les projets, pour les agriculteurs nécessiteux, les clients du régime, les Bédouins sédentarisés, tous contraints par une supervision ingénieriale dans la conduite de leur projet agricole. Une autre partie de ces nouveaux périmètres irrigués, près de 650 ha qui était exploitée par la SODAD¹⁰, a été privatisée dans les années 2000, une fois leur rentabilité assurée, sous forme de lots pour techniciens et jeunes agriculteurs (250 ha) ou au profit de sociétés de mise en valeur et de développement agricole (400 ha) en quatre lots à Sdeda, el-Hamma, Mrah Lahouar et Nefta. Avec la révolution, le mécontentement s'est concentré sur cette catégorie de palmeraies modernes, car l'opinion publique dit les terres avoir été octroyées aux riches familles proches du pouvoir (en fait en location sur une quinzaine d'années) : elles ont aussitôt fait l'objet de réappropriations populaires. Ces quatre grands périmètres irrigués de la région étaient toujours occupés en juillet 2012.



Figure 4 : Sur le nouveau chemin d'une eau pour le tourisme, Corbeille de Nefta (août 2011). Photogr. de l'auteur

Les hectares de cette ressource foncière au Jérid sont une chose, une autre est sa vocation : *a priori* le dessein est clair, que la palmeraie soit ancienne ou moderne, l'agricole prime. Quelques initiatives publiques et privées laissent place cependant à une forme de « ré-enchantement » patrimonial des palmeraies anciennes à destination du tourisme [par exemple, la création de forages pour la « corbeille » de Nefta promue le ministère du Tourisme, Battesti 2009, 2012]. Le changement de vocation du foncier est en théorie un droit réservé à l'État d'agrandir les surfaces agricoles et d'autoriser leur diminution. Des projets touristiques, et de forte ampleur, ont obtenu dans les dernières années de Ben Ali des dérogations à l'intérieur des palmeraies ; il s'agissait de décisions politiques : c'est le cas surtout à Tozeur, capitale touristique, avec les centres d'animation Chak-Wak (exhibant des dinosaures en résine), Planet Oasis (site de 7 ha pour de l'évènementiel avec un projet de vols paraboliques en Airbus voire suborbitaux avec l'Agence spatiale européenne et EADS), Eden Palm (avec un jardin conservatoire et des salles d'exposition). Ces autorisations ont été obtenues pour deux raisons : la première est leur promesse de développement touristique « saharien » qui était une priorité nationale, car les débouchés littoraux étaient saturés ; la seconde est que le maire de Tozeur (1995-2008), Abderrazak Cheraït a favorisé ces développements, lui-même entrepreneur touristique important de l'oasis (depuis 1990). Une première vague (1995-2005) de « campings » (cafés à ciel ouvert sous les palmiers) avaient ouverts, à l'initiative de propriétaires de jardins, initiatives non officielles (en en théorie interdites). La majeure partie des capacités productives surtout dattières du jardin était néanmoins conservées, mais ces aménagements de jardins oasiens « idéaux » ont davantage suscité l'engouement de ces petits entrepreneurs que des touristes clients.

¹⁰ Société de développement agricole et des dattes, filiale de la STIL (un conglomérat agro-industriel public).

Une seconde vague plus professionnelle (à partir de 2005), avec de plus gros investissements mais en demeurant toujours dans le cadre de jardins préexistants, finit par emporter un succès... auprès de la population locale (avec les établissements Berka ou Nifer à Tozeur). Cette population s'urbanise et ses mœurs changent. Le Jérid est une région conservatrice où les femmes sont habituellement cantonnées à la sphère domestique ; elles conquièrent désormais ces dernières années l'espace public et un droit à la visibilité : elles sortent aussi le soir au *camping* à Tozeur (en particulier les nuits du ramadan 2011), entre elles et « en cheveux », ce qui était proprement impensable il y a peu. La palmeraie est une ressource foncière où de nouveaux espaces se sont inventés concomitamment de nouvelles pratiques : être en famille, avec des amies au café, la nuit, dans un cadre éclairé, une végétation luxuriante, une animation musicale. Le jardin conserve une activité productive : palmiers, figuiers, bananiers, vignes sur les stipes des dattiers : on réinterprète-là le « jardin arabe » dans les espaces des palmeraies anciennes. Il s'agit bien de projets individuels de propriétaires, et non communautaires, qui mobilisent le foncier ancien pour y surajouter une fonction touristique ou récréative jusque-là réservée aux seuls travailleurs des palmeraies.

Le foncier est une ressource au Jérid qui fut longtemps contrainte : dans son étendue aux débits et localisations des sources d'eaux, dans sa vocation productive et sociale aux agriculteurs. En conjonction avec la ressource hydrique, l'État techniciste a pu inventer et multiplier de la ressource foncière, en modifier la valeur, la simplifier à une fonction unique de production agricole. Les palmeraies modernes ont été les espaces de cette réinvention univoque de la ressource. Malgré la quantité contrainte de la ressource foncière des palmeraies anciennes, la société locale a pu y multiplier ses vocations (qui ont toujours été plurielles). Ces mouvements (jardins en extension, pluriactivité classique, accueil de nouvelles activités et groupes sociaux) sont à lire aussi comme des phénomènes d'appropriation, mais cette fois au sens second d'« approprier », de rendre propre à un/des usage(s).

Les gènes : la ressource foisonnante et mésestimée

La ressource du vivant est la troisième composante fondamentale des oasis, complémentaire des ressources hydrique et foncière : la terre irriguée sert d'abord à accueillir le matériel végétal. C'est la ressource la plus prometteuse, compte tenu de la richesse de la région et pourtant ignorée des nouveaux maîtres. S'il fallait résumer en deux mots les dynamiques récentes autour de cette ressource, on dirait l'agrobiodiversité « enfin, presque, valorisée ».

On peut penser bien sûr et d'abord au palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L.), mais d'autres espèces cultivées intéressent, depuis peu, des chercheurs scientifiques, tandis que cette agrobiodiversité ne figure pas encore parmi les priorités de l'administration de l'agriculture et de ses ingénieurs. Au CRRAO (Centre régional de recherche en agriculture oasisienne, à Degache), la biologiste Sihem ben Maachia et son équipe ont établi l'agrobiodiversité de l'olivier des jardins oasisiens du Jérid : au-delà des quatre catégories distinguées localement — *arby*, *gâsy*, *nêb el-jmal* et *zarrazzy* —, 53 génotypes conservés dans les jardins ont été relevés [à paraître]. Ses travaux portent également sur les variétés locales du grenadier, du figuier etc., et elle projette la création d'une banque de gènes des fruitiers (vigne, olivier, abricotier, poirier, pêcher, *citrus*) afin d'au moins conserver ce patrimoine local pour sa valeur adaptative. Aux yeux du pouvoir politico-administratif et ingénierial, cela s'apparente à des lubies de scientifiques. L'ambition de l'administration agricole pendant des décennies a été de conformer l'ensemble des palmeraies au modèle colonial ou moderne : une phœniciculture ramenée à une grille d'un palmier tous les huit ou dix mètres, stricte architecture d'un champ monospécifique, en fait « monogénotypique » : l'unique génotype du cultivar *deglet nûr*. L'heure n'est pas encore à une réelle remise en cause de cette orientation : pour les ingénieurs agronomes du CRDA, la palmeraie moderne reste à l'évidence l'option raisonnable. Pourquoi ce choix d'ignorer la ressource génétique de l'agrobiodiversité locale (des dizaines d'espèces fruitières, ou mêmes potagères, céréalières et fourragères, de cultivars de dattiers collectionnés par les agriculteurs locaux en palmeraies anciennes), et qu'est-ce qui justifierait sa prise en compte ?

À bien des égards, on trouve ici l'illustration des analyses de James C. Scott dans *Seeing Like a State* [1998 : 262] : « Unable to effectively represent the profusion and complexity of real farms and real fields, high-modernist agriculture has often succeeded in radically simplifying those farms and fields so they can be more directly apprehended, controlled, and managed. » Cette *high-modernist agriculture*, enfant d'une science qui réduit la « nature » à des « ressources naturelles » a des vertus indéniables si l'on vise une gestion scientifique comme fin en soi : elle est à

L'origine du choix d'une agriculture de rente simplifiée pour le Sud par les autorités coloniales. Cette forme de phœniciculture, qui en vint à la purification la plus complète de l'agriculture d'oasis (strate unique, génotype unique à partir d'un modèle de polyculture intensive en multistrates et de collections de cultivars) avait déjà été préalablement testée en Algérie depuis les années 1880 [Perennes 1979]. C'était également un choix des compagnies marseillaises d'import-export qui exerçaient leur monopole : produit standardisé, culture standardisée. C'est avec le plan directeur des eaux du Sud, dans les années 1980, que l'extension du génotype *deglet nûr* prit un essor considérable : les 4 000 ha de palmeraies créées, qui doublèrent la surface irriguée de la région, ont toutes ont été plantées avec le même génotype. Même avec une production en augmentation — 67 % des palmiers dattiers du Jérid seraient des *deglet nûr* [Rhouma 2005 : xi] —, la valeur de cette dattes reste plus élevée que les autres cultivars pendant la saison de la récolte¹¹.

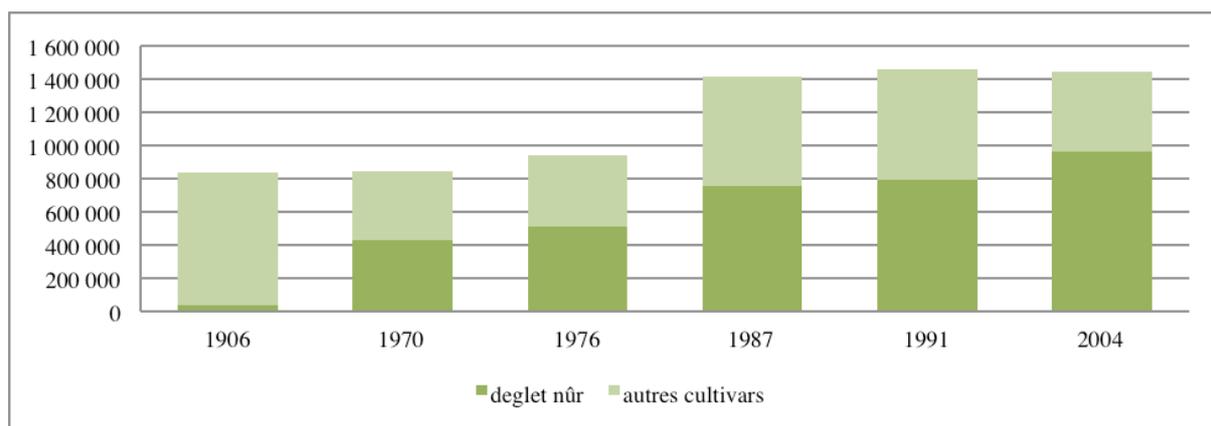


Figure 5 : Évolution de l'effectif du cultivar *deglet nûr* au Jérid [données : Rhouma 1996, 2005]

Ces autres cultivars sont nombreux au Jérid : plus de 260 sont inventoriés [Rhouma 1994, 2005], collectionnés pour leurs propriétés organoleptiques et/ou culturelles, nommés et reproduits végétativement. Abdelmajid Rhouma¹² organisait la première collection scientifique *in vivo* de cette agrodiversité, tandis que l'administration de l'agriculture poursuivait encore une politique d'arrachage de ces « variétés communes ». La notion de variétés communes est l'œuvre des coloniaux et désignent tout ce qui n'est pas le cultivar d'élite ; les agriculteurs des anciennes palmeraies les désignent eux spécifiquement : *kenta*, *kentišī*, *bû jagûs*, *alîg*, *khwat alîg*, *emmarî*, *bisr halû*, *gasbî*, *gres matig*, *gundî*, *stîmî*, *legû*, *tôzor zeyd*... (ou *šeken* et *khalt* pour désigner les dattiers féral, réel réservoir génétique). Leurs filières d'écoulement sont en partie familiales mais surtout locales et régionales ; pour les administrations, qu'on enjoint à la recherche de devises, prime le goût international (entretenu par les grands conditionneurs et exportateurs).

La *deglet nûr* ne représentait que 4 % des pieds avant l'introduction de l'agriculture coloniale, elle croît aujourd'hui partout, y compris dans les vieilles palmeraies, surtout dans ses « extensions » (illégales). Ces dernières sont l'œuvre d'agriculteurs qui souhaitent, à côté de leur *ghâba*, le jardin classique oasisien, établir un *sânya*, un projet rentier copiant l'organisation moderne, et donc à base de *deglet nûr*. Au niveau régional, ce génotype domine plus encore au Nefzawa à la tradition oasisienne moins ancrée et à l'entreprenariat phœnicicole de rente plus marqué. La frénésie foncière dans cette région dans les huit premiers mois de 2011 (voir plus haut) a conduit à une pénurie de rejets de *deglet nûr* dans le sud tunisien, créant un appel d'air en Algérie (en contrebande, les lois phytosanitaires bannissent toute importation pour éviter l'introduction du bayoud, maladie cryptogamique) et au Jérid où une série de vols de rejets (30 dinars l'unité) dans les jardins alimente ce sentiment de *fawda* (anarchie) post-révolutionnaire.

Ces dernières années, un autre discours au sein de l'administration agricole a été amorcé, assimilant les mots-clefs des « boîtes à outils » des instances internationales, comme résilience, biodiversité... et sans

¹¹ D'après les données du GiFruit en 2011, la valeur de la *deglet nûr* se situe entre 1,2 et 1,4 dinar/kg. Mais sa remarquable stabilité depuis une quinzaine d'années n'est pas bon signe : « tous les prix ont été multipliés par dix, sauf les dattes. Les entrants ont augmenté, mais pas le kilo de *deglet nûr*. » (Un analyste de la filière, été 2011).

¹² Alors directeur du CRPh, Centre de recherches phœnicicoles, à Degache (devenu CRRAO, avec un léger changement de statut).

doute aussi grâce au discret lobbying de réseaux d'ONG. Les agents de l'État s'essaient donc à promouvoir la biodiversité :



Figure 6 : Un *khammes* (métayer) en plein été en palmeraie ancienne de Tozeur (28 juillet 2011). Photogr. de l'auteur

« On cherchait la devise et l'exportation de la *deglet nûr*, donc les gens ne plantaient que ça, que cette variété. Aujourd'hui, on exige au moins 20 % de variétés communes [dans chaque parcelle] pour garder le patrimoine génétique national. Les gens sont maintenant convaincus de cette variété. C'est le marché qui a poussé à cette monoculture. » (Un responsable du CRDA) Les agents de l'agriculture souhaitent être à l'initiative du nouveau mot d'ordre au point de dénier le rôle essentiel des producteurs locaux dans le maintien des cultivars (de dattiers, mais aussi de sous-cultures). Il relèverait désormais de leur mission d'inculquer aux agriculteurs le double bienfait de la biodiversité : d'une part, l'introduction de nouveaux cultivars par culture *in vitro* à haute valeur marchande proche de la *deglet nûr* permettrait de remporter des marchés de niches et concurrencer des dattes à valeur encore plus élevée (sur les marchés étrangers) et, d'autre part, la diversité génétique des dattiers permettrait la conservation du paysage oasien (pour le tourisme, à défaut, pour eux, d'être productif) si se réalise le scénario catastrophe d'un passage de frontière du bayoud (la *deglet nûr* y est très sensible). Cette promotion de l'agrobiodiversité nie toute valorisation des cultivars sélectionnés par l'agriculture locale, fruit d'une vraie passion millénaire de collection des agriculteurs du Jérid, et de leur savoir-faire. Au contraire, de nouveaux cultivars seront importés, *in vitro*, épurés en quelque sorte de toute origine sociale et écologique. On s'intéresse toutefois à un cultivar local, la *menakher* [célébrée il y a pourtant plus d'un siècle par les importateurs américains de dattiers, Kearney 1906 : 57-58] — à défaut de pouvoir reproduire correctement la *majhûl*¹³, cultivar vedette marocain — et qui pourrait être vendu jusqu'à dix fois le prix de la *deglet nûr* (un biologiste tunisien août 2011).

Localement, ce sont les cercles de la recherche qui ont été précurseurs de la promotion de cette ressource¹⁴, et l'urgence créée par la dégradation des conditions environnementales (en particulier l'épuisement de la ressource hydrique) est sans doute l'incitation à un changement de valeur accordée à ces ressources génétiques négligées. Qui pouvait en effet penser que l'administration serait bientôt prête à promouvoir les cultivars de palmier dattier *beser* et *kentisi* parce qu'ils sont plus résistants aux eaux salées que la *deglet nûr* à l'heure où il faut envisager d'utiliser les eaux de drainage pour l'irrigation ? Le plus

¹³ Parfois orthographié *medjool* ou *mejbool*.

¹⁴ Le projet soutenu par le programme de microfinancement du FEM (Fond pour l'environnement mondial) et le PNUD et mené par le Club Unesco de Tozeur, dirigé par Ali Zouba (directeur du CRRAO) est exemplaire : son objectif de préserver la biodiversité des palmeraies et d'étendre ce patrimoine phœnicicole et arboricole des anciennes palmeraies vers les nouvelles semble avoir été atteint dans le projet pilote de la palmeraie moderne de Mrah Lahouar (*Bulletin du Raddo* n°2, juillet 2011).

surprenant, à mon sens, est l'idée des ingénieurs agronomes d'avoir à repartir en mission pour convertir les jardiniers locaux à ces nouveaux bienfaits de l'agrobiodiversité, quand ces derniers ont su résister à des décennies d'injonction à la monoculture de *deglet nûr* de cette même administration. Si cette résistance a duré, c'est que cette passion collectionneuse répondait à une toute autre conception de l'agriculture, qui fait toujours sens, à côté d'une agriculture moderne.



Figure 7 : Raisins, figes et dattes précoces — cultivar 'ammari — vendus directement par les agriculteurs au marché informel le soir au retour du jardin, à Tozeur (6 août 2011). Photograph. de l'auteur

Conclusion

À l'examen de ces trois types de ressources fondamentales du fonctionnement oasien au Jérid, en Tunisie, on constate trois destins qui divergent. La ressource hydrique a été largement appropriée par l'État colonial puis national : confisquée, puis déplacée et tardivement rendue à la société locale, mais de façon si partielle qu'elle en est neutralisée. Les ressources foncières sont parties liées aux ressources hydriques, car ne valent ici que les terres vivifiées par l'irrigation. Grâce à de nouveaux outils techniques (de forage surtout), de la ressource foncière a pu être inventée et multipliée par l'État, qui maintient jusqu'aujourd'hui un contrôle strict sur la quantité de cette ressource et son usage, mais c'est sa valeur qui a été modifiée, notamment par la société locale. Enfin, les ressources génétiques sont l'exemple de l'oubli volontaire (du moins inhérent au type de développement agro-moderniste choisi) d'une ressource par l'État, prompt pourtant au contrôle. Il n'y a eu que la société locale pour continuer à croire en sa valeur, qui n'est pas immédiatement estimable sur le marché actuel. L'histoire moderne de ces ressources débute avec la colonisation et une certaine nouvelle idée de la relation à l'environnement. Ces mutations coloniales pérennisées et amplifiées par l'État national ont bouleversé les compromis locaux sur l'exploitation des ressources. C'est que l'exploitation de (nouvelles) ressources s'accompagne de (nouvelles) façons d'appréhender sa relation à l'environnement.

L'objectif ici n'était pas l'inventaire exhaustif des ressources du Jérid, mais les évolutions récentes de quelques unes d'entre elles (eau, terre, gènes)¹⁵ et de s'interroger sur leurs modes d'appropriations. La notion de ressources socioécologiques, combinaison de ressources naturelles et idéelles, permet de comprendre les usages différenciés des ressources naturelles concomitamment d'usages de ressources

¹⁵ À propos de ressources culturelles, on peut évoquer le patrimoine architectural [voir Battesti 2009 et l'« *Atelier sur les réalités du tourisme après le 14 janvier, quel avenir et quelles alternatives ?* » (Association de sauvegarde de la médina de Tozeur, 28 juillet 2011, Tozeur) et la communication de l'architecte Rhida Rekik « Sauvegarde du patrimoine architectural pour un développement touristique du Jérid. », mais aussi la question des identités locales [Battesti 2005, 2009].

idéelles mobilisées (un type de rapport à l'environnement offre certaines opportunités et en écarte d'autres, et de fait forme une ressource). Les ingénieurs de l'État qui opèrent aux petites échelles du national et du régional et de la planification ou les agriculteurs locaux aux grandes échelles du jardin et du quotidien agissent et pensent à des échelles spatio-temporelles efficaces à leur mode particulier de rapport à l'environnement. Il existe cependant des compétences à hybrider ces ressources socioécologiques ou à en user de plusieurs [voir Battesti 2004]. Cette notion nous est utile en deux points. En premier lieu, c'est le constat qu'il y a appropriation sans toujours qu'il y ait conflit, car cette notion de ressources socioécologiques nous montre qu'une coexistence sereine de groupes sociaux est possible parce qu'ils usent de ressources différentes à des échelles spatio-temporelles différentes. Certes, *in fine*, ce sont les mêmes réserves hydriques, par exemple, qui viendront à s'épuiser et cela aura un impact sur tous ces groupes sociaux, mais aujourd'hui encore comme nous l'avons vu, à la veille d'une catastrophe pourtant annoncée, le conflit n'est pas ouvert. En second lieu, c'est qu'une appropriation et une exploitation de plusieurs de ces ressources (au méta-niveau des ressources socioécologiques) par un acteur sont possibles, à condition d'acquérir une compétence qui n'est pas universellement partagée.

On le pressent fortement maintenant : il nous faut distinguer diverses formes d'appropriation. Il y a d'abord l'appropriation dans son acception première (dans la continuité du droit romain), l'action de faire d'une chose sa propriété. C'est l'appropriation la plus brutale, la seule déployée pour l'agriculture moderne (même si la propriété est bien ancrée aussi dans les vieilles palmeraies). Il y a l'acception seconde, l'appropriation qui est l'action d'approprier une chose, de rendre propre à un usage. D'autres parleront « d'affectation à un usage » dans la conception subsaharienne « traditionnelle » [Le Bris *et al.* 1991 : 31]. C'est une appropriation plus subtile, accordant à des espaces des qualités différenciées sur laquelle jouent les agriculteurs locaux, s'employant différemment d'une part dans un modèle d'agriculture locale classique (le vieux jardin) et d'autre part dans un modèle moderne (le jardin en extension ou la parcelle de palmeraie moderne). Enfin, on peut accorder une troisième acception à la notion d'appropriation, en recourant à celle du champ de l'art contemporain¹⁶ : l'action de copie consciente, avec une réflexion stratégique, d'autres acteurs sociaux. C'est une appropriation par remploi, rendue possible justement par ce que j'appelle la compétence à l'usage de ressources socioécologiques variées. Elle permet de jouer sur plusieurs espaces aux qualités différenciées et exigeant l'emploi de modèles ou rapports à l'environnement différents. Dans le contexte du Jérid, et vus les effets de domination, c'est me semble-t-il toujours dans le sens des dominés symboliques, représentants de l'agriculture locale, copiant stratégiquement les dominants dépositaires légitimes et modernes du savoir agronomique et de la force, sans se déprendre de ses propres ressources.

J'ai identifié trois registres possibles de la relation à l'environnement oasien au Jérid qui coexistent : « instrumental », « relativiste » et « classique » [Battesti 2005]. Tout acteur se positionne peut-être plus fortement vers l'un ou l'autre de ces registres, mais très probablement emprunte au quotidien aussi à l'un ou l'autre des registres disponibles : quand un *kehammes* passe de son *ghâba* (jardin) en ancienne palmeraie — où il use plutôt alors du registre classique — à son extension illégale mais parfaitement dans les canons d'une agriculture moderne, c'est alors au registre instrumental qu'il emprunte : l'État s'est peut-être approprié certaines ressources naturelles régionales, mais le jardinier approprie les divers espaces qualifiés à des usages, il s'approprie dans une même journée diverses ressources socioécologiques associant ressources naturelles et ressources idéelles.

¹⁶ Voir les articles Appropriation (art) sur *Wikipedia*, en version allemande et française (consultés le 6 mars 2013) : http://de.wikipedia.org/wiki/Appropriation_Art et [http://fr.wikipedia.org/wiki/Appropriation_\(art\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Appropriation_(art))

Bibliographie

- Attia, Habib — 1983, « Étatisation de l'eau dans les oasis du Jérid tunisien, Lecture d'une dépossession » *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXII, p. 361-375
- Bardin, Pierre — 1944, « Les populations arabes du Contrôle civil de Gafsa et leurs genres de vie » *Revue IBLA*, Tunis, Publications de l'Institut des Belles Lettres arabes, 2^e, 3^e, 4^e trimestre 1944, 64 p.
- Battesti, Vincent — 2004, « Les oasis du Jérid, des ressources naturelles et idéelles » in M. Picouët *et al.* (dirs), *Environnement et sociétés rurales en mutation, Approches alternatives*, Paris, Éd. IRD, p. 201-214
- Battesti, Vincent — 2005, *Jardins au désert, Évolution des pratiques et savoirs oasiens. Jérid tunisien*, Paris, Éd. IRD, 440 p.
- Battesti, Vincent — 2009, « Tourisme d'oasis, Les mirages naturels et culturels d'une rencontre ? » *Cahiers d'études africaines*, vol. XLIX (1-2), n°193-194, p. 551-582
- Battesti, Vincent — 2012, « The Power of a Disappearance: Water in the Jerid Region of Tunisia » in B.R. Johnston *et al.* (dirs), *Water, Cultural Diversity, and Global Environmental Change: Emerging Trends, Sustainable Futures?*, Paris-Jakarta, UNESCO-Springer, p. 77-96
- Blanc-Pamard, Chantal — 1991, « Milieu naturel » in P. Bonte & M. Izard (dirs), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, p. 478-480
- Bouammar, Boualem & Idder Mohammed Azzedine — 2006, « Savoir-faire local dans l'agriculture oasienne : déperdition ou reconduction ». *Revue du chercheur*, 4 (2), p. 21-23
- Brochier-Puig, Joëlle — 2004, « Société locale et État face aux limites de la ressource eau (Nefzaoua, Sud-Ouest tunisien) » in M. Picouët *et al.* (dirs), *Environnement et sociétés rurales en mutation, Approches alternatives*, Paris, Éd. IRD, p. 307-321
- Brunhes, Jean — 1902, *L'irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la Péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, Paris, C. Naud, xvii ; 579 p.
- Kearney, Thomas Henry — 1906, *Date varieties and date culture in Tunis*, Washington, Govt. Print. Off., U.S. Department of Agriculture. Bureau of Plant Industry, bull. n° 92, ix pl., 112 p.
- La Banque mondiale — 2009, *République tunisienne, Réflexion stratégique sur l'eau potable et l'assainissement en Tunisie [rapport définitif]*, Département du développement durable, Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord, rapport n°44744-TN, 131 p.
- Le Bris, Émile *et al.* (dirs) — 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire : manuel d'analyse de décision et de gestion foncières*, Paris, Karthala, 359 p.
- Mamou, Ahmed — 2010, « Ressources en eau du Sud tunisien et développement agricole » in *Actes de l'atelier Sirma « Gestion des ressources naturelles et développement durable des systèmes oasiens du Nefzaoua »*, Douz, Tunisie, 25-27 fév. 2009, CIRAD (Montpellier), p. 4
- Perennes, Jean Jacques — 1979, *Structures agraires et décolonisation : les oasis de l'Oued R'bir (Algérie)*, Alger, Office des publications universitaires, 372 p.
- Puig, Nicolas — 2003, *Bédonins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*, Paris-Tunis, Karthala-IRMC, 282 p.
- République tunisienne, Direction générale des études et du développement agricole — 2007, *Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005, Gouvernorat de Tozeur*, ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, 196 p.
- Rhouma, Abdelmajid — 1994, *Le palmier dattier en Tunisie, I. Le patrimoine génétique*, Tunis, Arabesques-INRAT-GRIDAO-PNUD/FAO, vol. 1, 254 p.
- Rhouma, Abdelmajid — 1996, « Le palmier dattier en Tunisie : un secteur en pleine expansion » in M. Ferry & D. Greiner (dirs), *Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens, Journées Internationales d'Elche, 25-27 Apr 1995*, Zaragoza, CIHEAM-IAMZ, Options Méditerranéennes : Série A, n° 28, p. 85-104
- Rhouma, Abdelmajid — 2005, *Le palmier dattier en Tunisie, I. Le patrimoine génétique*, Rome, IPGRI-UNDP-GEF/FEM-INRAT vol. 2, 255 p.
- Scott, James C. — 1998, *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven, Yale University Press, xiv, 445 p.
- Sternberg-Sarel, Benno — 1961, « Les oasis du Djérid » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 30 (janvier-juin), p. 131-145